

L'informatique au service de la traduction spécialisée

**Nacéra IDIR
Université Mouloud MAMMERI
Tizi-Ouzou - ALGÉRIE -
idirnacera@yahoo.fr**

Résumé:

Depuis la révolution informatique, la traduction s'est inscrite dans une culture de l'informatique, qui a fait en sorte que les traducteurs changent leur façon d'exercer la profession. Les efforts consacrés à la traductique se sont soldés par un important éventail de nouveaux outils d'aide à la traduction. La mémoire de traduction (MT) en est le plus avancé, et le plus utilisé sur le marché mondial de la traduction, de plus en plus exigeant et compétitif. En optimisant le processus de travail et assurant la cohérence et l'uniformité dans les projets de traduction, notamment spécialisés, la MT se révèle un auxiliaire performant et précieux pour le traducteur humain.

Le présent article se propose de dresser un état des lieux des perspectives et des outils tant informatiques qu'électroniques qu'offre l'informatique en évolution effrénée au traducteur de

textes spécialisés, notamment lors des deux étapes de recherche documentaire et terminologique, et de traduction proprement dite. L'accent y sera mis sur les mémoires de traduction, dont la définition, les caractéristiques, et le fonctionnement général seront présentés. Les textes susceptibles d'être efficacement traduits avec une MT seront ensuite déterminés, et les avantages et inconvénients y inhérents enfin soulignés.

Mots clés: Traduction spécialisée, informatique, outils d'aide à la traduction, recherche documentaire, recherche terminologique, mémoire de traduction.

Abstract:

Since the computer revolution, translation has been part of a computer culture, which made translators review the way they undertake the profession. The efforts devoted to translation have resulted in an important array of new tools to assist translation. The Memory Translation (MT) is the most advanced and used in the global translation market, increasingly demanding and competitive. By optimizing the work process and ensuring consistency and uniformity in translation projects, especially specialized translation projects, MT is a powerful and valuable auxiliary for the human translator.

This article aims to draw up an inventory of both computer and electronic tools offered by computer science in unbridled evolution to the translator of specialized texts, particularly during the two stages of documentary and terminological research, and proper translation. The focus will be on translation memories, the definition, characteristics, and general operation of which will be presented. The texts likely to be efficiently translated with an MT will be then determined, and the advantages and disadvantages inherent therein finally underlined.

Key words: Specialized translation, Computer science, Translation assistance tools, Documentary research, Terminology research, Memory Translation.

Introduction:

Au sein d'un monde de plus en plus tourné vers la spécialisation, les langues dites de spécialité pullulent de façon très rapide, se distinguant les unes des autres de par le sujet, les interlocuteurs, la situation de communication, la fonction de communication, le canal de transmission de données, et l'intention du locuteur. On distingue ainsi la langue des affaires de la langue scientifique, et la langue juridique de la langue médicale, etc. Par conséquent, la traduction spécialisée acquiert une

importance grandissante dans le marché de la traduction, et fait face à des défis importants.

En effet, et au vu de la pluridisciplinarité de l'activité de traduction, le traducteur est appelé à traduire divers types de textes appartenant à différents domaines de spécialités, sans qu'il soit pour autant spécialiste de ces domaines. Il y est très souvent confronté à des textes qui se caractérisent par une terminologie spécifique, souvent extra-dictionnaire, et ne pouvant guère être bien traduite sans une recherche documentaire et terminologique exhaustive et fiable. Celle-ci permet au traducteur de constituer ou compléter le savoir encyclopédique et terminologique ayant trait au thème du texte à traduire.

Pour mener à bien cette recherche documentaire et terminologique, et obtenir une traduction de qualité, il convient de disposer d'outils nombreux, variés, exhaustifs, adéquats et fiables. « *On estime en effet que la recherche (documentaire et) terminologique peut représenter plus de 50 pour cent du temps consacré à la traduction dans les domaines scientifiques et techniques, juridiques et économiques* » (De Bessé, 1992 : 283).

Ces outils vont de la lecture, dans les deux langues de travail, de toute sorte de documents

L'informatique au service de la traduction spécialisée

(articles de presse, revues, ouvrages et manuels) à même de renseigner le traducteur sur le sujet du texte à traduire et sur les termes utilisés pour exprimer les différents concepts qui lui sont relatifs, jusqu'au recours à un spécialiste du domaine auquel appartient ce texte pour mieux comprendre certaines techniques y afférentes et les faire ensuite comprendre, en passant par la consultation de différents dictionnaires, lexiques et glossaires.

Il va sans dire que cette recherche consomme de l'énergie, mais aussi du temps, et devient ainsi coûteuse pour le traducteur, qui par souci de productivité et de rentabilité, et depuis l'avènement de la mondialisation, cherche à traduire le plus grand nombre de documents possible dans un laps de temps le plus court qui soit. Pour éviter de voir ses délais de traduction augmenter, et la qualité de sa production diminuer, il serait très utile pour le traducteur de sauvegarder précieusement les résultats de ses recherches, notamment terminologiques, de les organiser et de les tenir à jour en vue d'un usage ultérieur. Autrement dit, établir des fiches terminologiques personnalisées.

Pour ce faire, le traducteur d'aujourd'hui n'est plus à l'ère de constituer des fichiers dans une boîte à chaussures. La pratique est devenue désuète et a laissé grande place à d'autres plus modernes, et

surtout plus commodes et plus efficaces, rendues possibles et accessibles grâce à l'informatique.

Ainsi, le recours à l'informatique s'est imposé comme la seule solution à même de permettre la rapidité, mais aussi l'efficacité de recherche et d'entrée d'informations requises en traduction, notamment terminologiques, leur regroupement selon les besoins, ainsi que leur tenue à jour constante et rapide.

Par conséquent, et depuis quelques années, la profession de traducteur connaît une évolution importante. Le traducteur fait de plus en plus appel à l'informatique pour le seconder, et informatise ainsi certaines étapes de son travail. Il ne s'agit aucunement de la traduction automatique (AT) (faite entièrement par l'ordinateur), mais de la traduction humaine assistée par ordinateur (THAO). Dans ce type de traduction, c'est bel et bien le traducteur humain qui traduit, aidé par le système. Ce dernier se limite à proposer des traductions, et le traducteur, face à son écran, doit choisir ou élaborer ce que ce système ne lui donne pas. Traducteur et ordinateur travaillent désormais en interactivité.

Traduction et Informatique: une nouvelle spécialité est déjà née

Le recours à l'informatique en traduction ne date pas d'aujourd'hui, mais remonte à l'arrivée des ordinateurs mêmes à travers la création des systèmes de traduction automatique. Par l'informatisation de toutes (ou presque) les étapes de l'activité traduisante et de tout ce qui lui est relatif comme la réception et la transmission des documents, la retranscription, la recherche, la relecture et la correction, « (...) *le mariage entre informatique et traduction semble totalement consommé et totalement irréversible* » (Gouadec, 1994 : 59).

La fécondité d'une telle union apparaît dans plusieurs aspects inhérents au domaine de la traduction, à commencer par la prolifération sans précédent des outils d'aide à la traduction, jusqu'à l'irruption en force, depuis 1990, d'une nouvelle spécialité appelée « *Traductive* ».

Formé à partir de traduction et d'informatique (Traductive = traduction + informatique), le mot *traductive* renvoie à l'étude de l'ensemble des disciplines qui cherchent à appliquer l'informatique au processus de traduction. Il a pour objet « *l'étude de tous les points de rencontre de la traduction et de l'informatique* » (Aubin, 1995 : 212), tels que la bureautique, l'éditique, la terminotique, la

lexicomatique, la dictionnaire, la documentique et la transitive (Aubin, idem). Autant de savoirs dont la maîtrise nourrit le savoir-faire du traducteur, appelé donc « *traducticien* ».

Dans son nouvel environnement traductionnel, le traducticien cohabite en toute harmonie avec l'ordinateur, et s'y voit doté d'une boîte à outils qui n'a pas cessé, et ne cessera pas d'évoluer et de s'enrichir, jusqu'à être un véritable '*poste de travail du traducteur*' (PTT), connu aussi sous l'appellation '*Station de travail du traducteur*'.

Dans cette station, le traducteur dispose de tout ce dont il a besoin au bout de ses doigts, dans son ordinateur, à seulement un clic sur son clavier, des outils les plus simples de traitement de textes, jusqu'aux encyclopédies électroniques et bases de données terminologiques, voire mémoires de traduction. Bref, de tout matériel, logiciel, et programme susceptibles de lui être utiles dans les différents aspects ayant trait à l'exercice de la traduction d'une façon générale, à savoir l'activité de traduction en soi, et la communication, c'est-à-dire la réception du document à traduire et la transmission du produit fini (le traduit).

Etant donné la place qu'occupe la recherche documentaire et terminologique dans la traduction

spécialisée, et l'utilité de la sauvegarde des résultats en termes de terminologies et de traductions auxquels aboutit le traducteur en fin de chaque recherche entreprise pour une éventuelle réutilisation, nous ne nous intéresserons dans cet article qu'aux outils d'aide liés à ces deux étapes de l'activité de traduction, à savoir celle de recherche et celle de traduction.

Outils d'aide à la recherche documentaire et terminologique

La recherche documentaire et terminologique en traduction spécialisée comprend quatre tâches principales. Pour accomplir chacune d'elles, ils s'offrent au traducteur de nombreux outils distincts les uns des autres, et dont l'apport n'est plus à démontrer. Les quatre tâches et certains des outils qui leurs sont liés (Volanschi, 2007 : 27) seront présentés ci-après.

La première étape consiste à trouver du matériel de référence : et pour ce faire, le traducteur dispose des moteurs de recherches, tels que *Google*, *yahoo* et *Altavista*, et des encyclopédies électroniques, telles que *Encyclopedia Britannica*, *Encarta* et *Webopedia*.

La deuxième consiste à trouver la terminologie appropriée, et cela peut se faire soit

dans les bases de données terminologiques, telles que *EuroDicAutom*, *CILF*¹, *Lexis*, *Team*, *Termium*, *Le Grand Dictionnaire Terminologique* (GDT), *FranceTerme*, *Terminonaute*, et *Unterm*, *Bassim* (باسيم), *Mo3ribi* (مُعْرَبِي) et *Kimam* (قَمَم) dans le monde arabe, soit dans les dictionnaires, ou encore dans les glossaires électroniques mono/multilingues, tels que *Yourdictionary.com*, *Lexicool*, *OneLook*, *Oxford English Dictionary*, *Merriam-Webster*, *Lexilogos.com*, *Usito* et *Le dictionnaire des sens* (قاموس المعاني).

La troisième consiste à trouver des définitions et des exemples d'emploi des termes, et ce grâce aux corpus, tels que *British National Corpus*, *New Scientist Archive*, *ScienceDirect.com* (payant), *Open Source Arabic Corpora* (المدونة العربية مفتوحة المصدر), *kacstac.org.sa* (المدونة اللغوية العربية), et archives de textes traduits, tels que *Linguee* et le site de l'Organisation des Nations Unies (ONU), et aussi grâce aux archives des journaux et revues tels que *Le Monde*, *Libération*, *DieWelt*, *Newsweek*, et *Le corpus des agences arabes de presse* (مدونة وكالات الأنباء العربية).

La quatrième et dernière étape, quant à elle, consiste à gérer des bases de données terminologiques personnelles, et pour cela, des outils sont mis au service du traducteur, tels que

MultiTerm, Lingo, Termex, LogiTerm et *Transiterm*, pour n'en citer que cinq (il y en a bien d'autres).

Autant d'outils donc, et d'autres encore bien trop nombreux pour être passés en revue dans cet article, sont aujourd'hui à la disposition du traducteur, dans son poste de travail mécanisé, rien que pour mener à bien sa recherche documentaire et terminologique en trouvant l'information requise en traduction, notamment spécialisée, et en créant et gérant sa propre base de données de termes, mais aussi de traductions.

Outils d'aide à la création de la traduction proprement dite

Pour la création de la traduction proprement dite, le traducteur dispose des différents outils d'aide à la rédaction tels que les dictionnaires de synonymes comme le *Dictionnaire Electronique des Synonymes*, les correcteurs d'orthographe et de grammaire comme *PerfectIT (pour documents en anglais)*, les systèmes de conjugaison comme *Le Conjugueur*, et *Bescherelle*, et les systèmes de traduction automatique, tels que *Google Traduction*, *Reverso Pro*, *Systran*, *Sensagent*, *Eurolang*, *Elmotardjim Elarabi* (المترجم العربي), *ELwafi Edhehabi* (الوافي الذهبي), et beaucoup d'autres, qui ne sont que des outils d'aide à la traduction et loin d'être des traducteurs au sens propre du mot.

En outre, le traducteur dispose des outils de traduction assistée par ordinateur, tels que *Webbased*, et des systèmes de mémoires de traduction qui offrent au traducteur un accès instantané aux segments de texte (fragments de phrase voire d'un paragraphe) déjà traduits, et lui épargnent ainsi de retraduire un travail qu'il a déjà achevé². C'est dire qu'ils sont particulièrement productifs, voire indispensables dans la traduction de textes précis et répétitifs, à l'instar des textes spécialisés. Ceux-ci, rappelons-le encore une fois, en plus d'être précis et répétitifs, se distinguent par des terminologies spécifiques, nouvelles et souvent non-répertoriées dans les dictionnaires généraux, et une syntaxe obéissant à des règles bien claires (phrases courtes, pas plus d'une subordonnée, peu d'adjectifs, etc.).

Plusieurs systèmes de mémoire de traduction sont d'ors et déjà disponibles sur le marché, nous en citons les suivants qui sont considérés les plus standards, et les plus utilisés : *DéjàVu* de Atril Software, *Joust* (TSS) de Alpnet International, *Eurolang Optimiser* de LANT Technology, *Translation Manager* (TM/2) de IBM, *TRANSIT* de STAR AG, *SDLX*, *Similis*, *Multitrans*, *Wordfast*, *AppTech* et *Trados*, etc.

Par l'utilisation d'une mémoire de traduction, le traducteur n'aura jamais à traduire deux fois la même chose, ce qui lui permettra d'allier gros volume et rapidité, mais aussi qualité et fiabilité. C'est pourquoi, la partie suivante de notre article en fera son objet d'étude et de présentation.

La mémoire de traduction, un outil précieux en traduction spécialisée

a) Définition

Une mémoire de traduction (MT), aussi appelée logiciels de mémoire de traduction ou gestionnaire de mémoire de traduction (GMT), en anglais Translation Memory (TM) et en arabe ذَاكِرَاتُ التَّرْجُمَةِ, est l'un des outils d'aide à la traduction, que l'on peut répertorier dans la catégorie des systèmes de traduction assistée par ordinateur (TAO). Elle consiste en une base de données linguistique bilingue. En d'autres termes, elle contient des paires d'éléments (termes, segments de phrases et paragraphes entiers) en langue source et en langue cible qu'elle enregistre sous forme de bitexte³ au fur et à mesure que le traducteur traduit, pour une réutilisation ultérieure dans des textes présents ou futurs. Une recherche analogique dans sa base de données offre un accès instantané aux segments de texte y stockés.

Il est à noter qu'une MT ne se crée pas toute seule, mais c'est au traducteur que revient sa création à partir de ses traductions qui doivent être effectuées dans la MT et sauvegardées dans le format de celle-ci, ou importées dans la MT après les avoir alignées pour indiquer que telle phrase dans le texte source correspond à telle phrase dans le texte cible. Plus la mémoire de traduction est alimentée, plus la traduction des documents ultérieurs sera accélérée.

b) Caractéristiques des MT sur le marché

Il existe aujourd'hui sur le marché plusieurs logiciels utilisant une MT. Ils ne sont pas tous pareils, mais la plupart d'entre eux partagent les caractéristiques suivantes:

- Ils sont payants, et coûtent même chers ;
- Ils sont conçus pour Windows uniquement, c'est le cas des logiciels déjà cités comme *Trados*, *DéjàVu*, *SDLX*, *Star Transit*, *MultiTrans*, *Similis*, *MetaTaxis*, etc ;
- Ils nécessitent d'être hébergés (installés) sur l'ordinateur de l'utilisateur, sauf certains plus récents qui sont accessibles directement sur le web, tels que *Wordbee*, et *XTM-Cloud* ;

- Ils étaient, à la base, personnels ou pas adaptés au travail de groupe. D'autres ont été améliorés pour proposer les deux versions, tels que *Similis*, *SDLX*, *Trados* et *DéjàVu*. Ils sont par conséquent plus onéreux.

c) Fonctionnement général des MT

Lorsqu'il commence à travailler, le traducteur ouvre le fichier source (en version numérique bien entendu), et applique le programme de mémoire de traduction qui segmente ce fichier⁴. Toutes les concordances exactes et partielles du texte sont immédiatement extraites et placées dans le fichier cible en mettant en évidence le(s) mot(s) qui a (ont) changé et remplaçant les chiffres modifiés. Par concordance exacte (ang : *exact matching*), nous entendons toute concordance à 100 %, et par concordance partielle (ang : *fuzzy matching*), les concordances proches de l'unité de traduction mais non exactement identiques. En d'autres termes, la mémoire propose la traduction, et le traducteur a alors la possibilité de l'accepter, de l'adapter, ou encore de la refuser carrément et de la remplacer par une nouvelle traduction. Dans ce dernier cas de figure, la traduction sera automatiquement enregistrée dans la mémoire de traduction à la fois pour une réutilisation ultérieure et pour les éventuelles répétitions au sein du même texte.

De manière similaire, les segments sans correspondance sont traduits manuellement et ajoutés à la mémoire de traduction. Cette dernière serait donc moins utile, voire vaine, pour traduire un texte appartenant à un type ou domaine inexistant dans sa base de données, ce qui nous amène à déterminer, ci-après les types de textes susceptibles d'être efficacement traduits avec une mémoire de traduction.

d) Textes susceptibles d'être efficacement traduits avec une MT

Etant donné que le logiciel de mémoire de traduction puise les propositions de traduction de sa base de données bilingue, et que le traducteur devra traduire manuellement les segments sans correspondances, les textes susceptibles d'être efficacement traduits en utilisant une MT, devraient s'inscrire dans une catégorie de texte bien spécifique, et répondre à un certain nombre de critères.

La caractéristique principale concerne le domaine auquel appartient le texte à traduire. Ce dernier doit en effet être spécialisé, et de nature technique. Ils rentrent dans cette catégorie, les documents commerciaux, tels que les rapports annuels des entreprises ; légaux, tels que les contrats, tous types confondus (de location, de vente,

d'assurance, d'exploitation, etc) ; scientifiques, tels que les rapports médicaux ; et enfin techniques, tels que les présentations, les sites web (localisation), et les manuels d'utilisation dont la traduction doit suivre systématiquement la mise à jour du produit en question, même si la majorité de son contenu est commune avec la version précédente. Ce ne serait bien évidemment pas le cas pour les textes littéraires, qui contiennent peu de répétitions dans le texte source, et/ou celles-ci seraient indésirables dans le texte cible.

Un autre critère, non moins important, est celui de la répétitivité. En fait, plus le texte est répétitif, autrement dit récurrent, plus l'utilisation d'une MT sera optimisée. Il y a répétitivité de texte en traduction, lorsque la traduction du même texte est demandée plusieurs fois au traducteur. C'est le cas des textes suscités, notamment dans les bureaux de traduction.

En outre, ces textes devront être rédigés dans une langue traitée par la MT à utiliser, puisque les bases de données de toutes les MT disponibles sur le marché de la traduction sont jusqu'à présent bilingues, et que certaines ne traitent que les caractères latins. Un traducteur travaillant en arabe, en hébreu, en russe, ou encore en langues asiatiques devra s'assurer que la mémoire qu'il utilise traite ces

langues. Pour la langue arabe, nos essais sur SDL Trados 2014 ont confirmé qu'elle est bel et bien traitée par ce logiciel.

En plus de la langue des textes, leurs supports et formats ne sont pas du tout à négliger. Etant donné que les MT ne travaillent qu'avec des fichiers, les textes à traduire doivent être des fichiers aussi. En d'autres termes, des documents sur support numérique, et non pas papier. Les recevoir sur support papier implique pour le traducteur du travail en plus, celui de la numérisation avec toute la mise en page que cela nécessiterait. Quant aux formats, les mémoires de traduction n'importent pas toutes les mêmes formats. L'utilisateur de la MT devra donc s'assurer de la compatibilité des formats de ses fichiers avec ceux pouvant être importés par la MT qu'il utilise.

Le dernier critère se rapporte à la terminologie employée dans ces textes. Plus cette terminologie est uniforme et répétée, plus l'utilisation d'une MT comportera d'avantages. C'est en tous cas ces avantages que mettent en avant les concepteurs de MT pour séduire de plus en plus de traducteurs, soucieux de se faire une place sur un marché devenu aujourd'hui très concurrentiel. Quels avantages présente-elle l'utilisation d'une MT pour le traducteur? Et est-ce libre à lui d'y recourir ou pas ?

e) Avantages de l'utilisation d'une MT

Le recours à une mémoire de traduction lors de l'activité de traduction, notamment de textes répondant aux critères évoqués ci-dessus, présente trois avantages principaux ; à savoir :

- Le gain de temps de recherche et de traduction : le traducteur n'aura ni à re-chercher, ni à re-saisir la traduction de termes, de phrases ou de segments qui ont déjà été traduits, ce qui lui permettra de rentabiliser davantage son travail en acceptant plus de documents;

- La cohérence d'ensemble, et l'uniformisation de la terminologie, notamment dans les cas où plusieurs traducteurs travaillent en équipe au sein d'une entreprise ou d'un organisme, ou dans les cas des projets volumineux dont la traduction est confiée à plusieurs traducteurs. L'uniformité assurée ne pourrait conduire qu'à une traduction de qualité meilleure ;

- L'archivage systématique et gestion des textes par domaine de spécialité, ou même par donneurs d'ouvrage (clients), ce qui évitera au traducteur le besoin en beaucoup d'espaces pour sauvegarder les documents traduits, lui facilitera leur consultation ultérieure ou récupération, et lui permettra la création de corpus par client afin

d'assurer l'uniformité terminologique et syntaxique selon le domaine de spécialité dans lequel s'inscrit l'activité de celui-ci.

Ce sont incontestablement des avantages qui pourraient bien séduire les traducteurs de textes spécialisés, qui ne devraient plus tarder à en faire l'un des outils privilégiés de leur travail s'ils veulent vraiment avoir des parts sur le marché mondial de la traduction. Ce dernier a d'ors et déjà tendance à *exiger* l'utilisation des MT. C'est le cas par exemple de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui en fait désormais un critère parmi d'autres pour le recrutement de nouveaux traducteurs. De même, au Canada, « *...les donneurs d'ouvrages (les gouvernements fédéral et provinciaux, les services de traduction des grandes entreprises et les entreprises de services linguistiques) imposent aux langagiers à qui ils confient des traductions (leur utilisation)* » (Arrouart, 2003 : 477).

Enfin, même si le recours à une MT est aujourd'hui encore à l'appréciation du traducteur, et les connaissances y afférentes peuvent paraître futuristes ou utopiques, il y aurait de fortes chances que les MT soient mises à profit dans un futur proche de sorte qu'elles deviennent l'auxiliaire inéluctable du traducteur. L'objectif principal de leur création étant d'aider et d'assister ce dernier à

travailler plus efficacement et à produire des traductions cohérentes et de qualité. Des traductions donc effectuées par le traducteur humain...assisté par la MT. Le traducteur reste le maître dans l'activité de traduction. C'est à lui que revient la décision finale quant aux choix terminologiques, aux propositions à maintenir, et à la traduction à diffuser ou à livrer, à lui seul. « *Les MT, (quant à elles), ne traduisent rien, elles répètent ! Elle sont en quelque sorte le perroquet du traducteur, un perroquet qui a ... une mémoire d'éléphant* » (Arrouart, 2003 : 477).

Contrairement alors à la traduction automatique, dont l'objectif est de se substituer au traducteur, *les MT ne remplaceront jamais les traducteurs. Malgré les craintes que certains peuvent entretenir à l'égard de ces logiciels (...), les MT ne font pas concurrence aux traducteurs* » (Arrouart, 2003 : 477). Elles ne constituent pas de danger pour la traduction, et ne peuvent qu'être un vrai allié du traducteur dès lors qu'il sait comment s'en servir, et qu'il est conscientisé à leurs limites, car elles ne sont pas sans inconvénients dans le cas d'une utilisation imprudente.

f) Inconvénients de l'utilisation d'une MT

L'un des inconvénients capitaux que pourrait présenter l'utilisation des MT au traducteur non averti est celui de se voir perdre du temps au lieu

d'en gagner. Apprendre à utiliser le logiciel de MT, constituer et nettoyer les bases de données, et régler les paramètres selon les besoins peuvent prendre beaucoup de temps que le traducteur n'a pas forcément. Ce dernier doit donc consacrer le temps juste nécessaire pour faire travailler la machine. Une machine dont il est pilote et non pas esclave.

En outre, si la MT est censée augmenter la productivité du traducteur, elle n'accroît en rien ses compétences linguistiques. Celles-ci relèveront toujours du ressort du traducteur. Une MT, rappelons-le encore fois, ne traduit en aucun cas, mais rappelle au traducteur ses traductions précédentes de mêmes segments, telles quelles, mêmes erronées, ou rédigées dans une langue inexacte, ou encore incorrecte.

Un autre inconvénient auquel risque de se confronter le traducteur en utilisant une MT, est celui de démotivation. Le traducteur est par définition, non seulement un transporteur d'idées d'une langue source à une langue cible, mais il en est aussi créateur, du moins au niveau du style et de la manière de les ré-exprimer en langue cible. Travailler aveuglément sur une MT nierait la créativité de l'activité de traduction, et la réduirait à une simple activité de remplissage par de termes ou segments appropriés des vides/trous de mémoires, se

traduisant par l'absence de correspondances dans la base de données, et laisserait le traducteur se sentir réduit à un « *recycleur de phrases* » (Bédart, 2000). Une tâche qui ne pourrait être que source d'ennui pour le traducteur, et même pire !, car elle n'est pas sans incidences sur ses revenus, notamment s'il est indépendant (en pratique privée).

En effet, de plus en plus de donneurs d'ouvrages sur le marché mondial imposent aux traducteurs à qui ils confient leurs documents à traduire le recours à une MT. Celle-ci est parfois fournie par les donneurs d'ouvrage eux-mêmes. L'objectif principal étant de permettre au traducteur de se conformer aux lexiques, textes de référence et guides stylistiques de leurs domaines de spécialité et produire ainsi des traductions de la meilleure qualité possible. Rien de neuf jusqu'ici, mais, ces donneurs d'ouvrages, conscients de l'apport de la MT au traducteur en terme de réutilisation de traductions antérieures, ne se gênent pas du tout à pratiquer des prix dégressifs. Seuls les mots nouveaux insérés dans les trous de la mémoire seront comptabilisés, c'est-à-dire que le traducteur ne sera payé que pour les mots qu'il traduit. Chose qui n'arrangerait aucun traducteur au monde voulant se nourrir de son métier.

Par ailleurs, certains de ces donneurs d'ouvrages réclament au traducteur la base de données que ce dernier a constituée tout au long de son travail de traduction, d'où la question majeure des droits d'auteur. Cette nouvelle traduction/base de données est incontestablement la propriété du traducteur et ne peut en aucun cas être celle du client. Un cadre légal fixant les droits et devoirs des uns et des autres devrait être mis en place pour protéger le métier de traducteur, révolutionné depuis l'arrivée de l'informatique, en y intégrant constamment de nouveaux logiciels et programmes.

Conclusion

Aucun menu au monde n'est plus varié que ce que peut être la pratique de la traduction. Les traducteurs, et en dépit d'être majoritairement « *généralistes* » de formation, traduisent en pratique divers textes appartenant à différents domaines de spécialité : du technique, du scientifique, du juridique, du commercial... Bref, ils traitent de tous les domaines sans qu'ils y soient pour autant spécialisés. Pour remédier à ce cas de figure, et mener à bien son travail, le traducteur de textes spécialisés recourt à la recherche documentaire et terminologique.

Depuis la révolution informatique, et la tendance à l'interdisciplinarité entre l'informatique

et la traduction, sanctionnée par l'irruption en force de la traductique, et la prolifération sans précédent des outils d'aide à la traduction, le traducteur se voit plus que jamais équipé d'outils sophistiqués, lui assurant rapidité, qualité, et rentabilité. La mémoire de traduction en est le plus récent et le plus avancé. En épargnant au traducteur le temps et l'effort de traduire plusieurs fois le même segment, l'utilisation d'une MT est très indiquée dans les textes spécialisés et répétitifs. Elle peut, toutefois, comporter des inconvénients dans le cas d'une utilisation inconsidérée, notamment pour le traducteur débutant ou non averti.

Dans ce contexte, la sensibilisation des traducteurs aux apports et limites des outils d'aide à la traduction, notamment des MT, est plus que nécessaire, afin qu'ils soient en mesure d'y porter un regard distant et critique, et d'en faire un usage le plus prudent et intelligent qui soit. L'intégration dans leur formation en traduction de cours d'informatique serait très judicieuse.

Enfin, « *une chose est certaine : les mémoires de traduction sont là pour rester* » (Gariépy, 2012 : 26), et pourraient même devenir un jour, à l'instar des systèmes de traduction automatique, à la portée de tous les traducteurs. Pour être compétitif à long

terme, ceux-ci devraient les utiliser un jour ou l'autre, autant s'y familiariser alors dès à présent !

Références

1- Conseil International de la Langue Française. Il agit par diverses voies : dictionnaires spécialisés multilingues sur papier et sur Internet, base de terminologie scientifique et technique, banque de données orthographiques et grammaticales, et banque de mots, etc.

2- Une panoplie très importante d'outils d'aide au traducteur est accessible sur le site de « LinguisTech : Les technologies langagières au bout des doigts » (<http://linguistech.ca/Outils+en+ligne>).

3- Un bitexte est « *un document avec deux colonnes, l'une pour le texte source et l'autre pour le texte cible. Chaque phrase du texte source est affichée avec sa traduction dans la colonne en face* » (Phister, 2011 :33).

4- Un segment dans une mémoire de traduction est en général égal à la plus petite unité traduisible, c.-à-d. la phrase, qui constitue l'unité de base d'un texte, mais une nouvelle segmentation peut être définie par l'utilisateur de la MT, en fonction de la marque de fin de paragraphe par exemple de sorte à ce que le segment contienne toutes les phrases d'un paragraphe.

Bibliographie

- Arrouart, Catherine (2003), « Les mémoires de traduction et la formation universitaire ; quelques pistes de réflexion », *Meta*, vol.48, n.3, pp.476-479.
- Aubin, Marie-Christine (1995), « Splendeurs et misères de la traductique », *Cahiers Franco-Canadiens De l'Ouest*, vol. 7, n° 2, 1995, Montréal, Presses Universitaires de Saint-Boniface (PUSB), pp. 211-226.
- Bédart, C (2000), « Mémoire de traduction cherche traducteur de phrases », *Traduire*, n°186, pp.41-49.
- De Bessé, Bruno (1992), « Des fichiers terminologiques aux bases de connaissances », In *L'environnement traductionnel*, Sillery Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 283-300.
- Gariépy, Julie L. (2012), « Les fonctionnalités des mémoires de traduction », *L'Actualité langagière*, volume 9, n°2, 2012, pp. 26-29.
- Gouadec, Daniel (1994), « Traduction et informatique », *Langages*, n°116, pp.59-74.
- Phister, Benjamin (2011), « L'informatique, une aide pour le traducteur », *Traduire*, n° 224, année 2011, pp. 30-37.

- Volanschi, Alexdra (2007), « Outils informatiques et ressources électroniques pour les traducteurs », *La TILV (Tribune Internationale des Langues Vivantes)*, n°43, novembre 2007, pp. 24-39.